



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

vaccinations

Question écrite n° 114254

Texte de la question

M. Jean Tiberi interroge Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les dernières estimations de l'Institut de veille sanitaire indiquent une recrudescence des cas de rougeole : 5 000 malades en 2010, 3 750 en janvier et février 2011, et déjà plus de 3 000 cas en mars. Ces chiffres semblent, selon les observateurs, en dessous de la réalité, car la déclaration obligatoire aux pouvoirs publics est largement sous-notifiée. L'épidémie semble se diffuser dans tout le pays, notamment dans les foyers familiaux, les crèches, les écoles et même dans les hôpitaux et les maternités. Les épidémiologistes ont remarqué le lourd tribut payé par les enfants de moins de un an : le nombre de nouveaux cas a été multiplié par 4 entre 2009 et 2010. Ils insistent sur la nécessité de recommander une revaccination pour certaines classes d'âge. Il lui demande quelles mesures le Gouvernement envisage de prendre pour faire face à cette alerte à la rougeole.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114254

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 2011, page 7564

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)